

SÉANCE DU 01/02/2010

Présents : C. SAINT-BÉAT, S. CONSTANTIN, N. LAFON, J.P. SADURNI, J. LAFON, J. BARAS, G. GOURDIN, G. COURATIN, C. BURON, E. MARCHOUX

Absent excusé : M. DEBIARD

Secrétaire de séance : Mme Nadine LAFON

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU 04 JANVIER 2010

Monsieur le maire donne lecture du compte-rendu de la séance du 04 janvier. Le compte-rendu est accepté à l'unanimité.

PROJET DU STADE

Une délibération est prise à l'unanimité pour l'achat par la commune du terrain appartenant au GFA de LASCABANNES (Parcelle C477) pour la somme de 40 000 €. L'acte notarié sera confié à l'Etude de Me EMIN de FUMEL.

Les appels d'offre pour la réfection du terrain de rugby débuteront mi février. Une insertion dans la presse communiquera les dates de retrait et de dépôt des dossiers des entreprises candidates.

Une réunion est prévue vendredi 05 février en mairie avec élus et dirigeants du club de rugby afin de réfléchir au futur espace sportif (bâtiment et tribunes). La ou les propositions seront soumises à l'architecte qui pourra ainsi travailler à l'ébauche d'un avant-projet.

Le dossier de demande de prêt de la Fédération Française de Rugby a été transmis au Comité du Périgord-Agenais (par l'intermédiaire de Jacky Laurens) pour une somme de 100 000 € au taux de 2 % sur 7 ans.

CCFL

Une réunion s'est tenue à la Préfecture Mercredi 27 janvier afin d'étudier les modalités du départ de notre commune de la Communauté des Communes Bastide et Châteaux en Guyenne et de son entrée à la Communauté des Communes du Fumélois-Lémance.

En l'absence d'un représentant des services financiers et sans proposition concrète de la CCBCG, Monsieur le Préfet a programmé une nouvelle réunion à la Sous-Préfecture de Villeneuve le 16 février. Cette fois, le Trésorier Payeur Général devrait fixer les chiffres définitifs pour les proposer aux parties concernées.

QUESTIONS DIVERSES

Cimetière : Le représentant de l'entreprise MUNIER (vente de colombariums) sera reçu en mairie le 25 février.

Chiens : Suite à de nombreuses plaintes en mairie de la population concernant le caractère agressif et menaçant de certains chiens sur la commune, la gendarmerie a été interpellée par la mairie. La visite des gendarmes a permis de rappeler aux

propriétaires les points de règlement de la législation en vigueur : chiens attachés ou parc clos et entretenu.

Pigeons : Gérard COURATIN a contacté le Lieutenant de Louveterie. Une opération de régulation des pigeons devrait avoir lieu courant mars.

Chemin de Cardaillac : M. Serge LAFON, nouveau propriétaire de Cardaillac, signale le mauvais état du chemin.

La réfection de ce chemin est déjà envisagée par la commune et M. BARAS va travailler prochainement avec Monsieur CORRALES, responsable des services techniques de la CCFL, afin de préparer différents travaux de voirie et leur ordre de priorité.

Dans un premier temps, les trous seront colmatés par un apport de bitume.